

## **Safety Data Sheet**

## RUBRIQUE 1: Identification

Nom du produit: Luster PROFESSIONAL Bar Glass Detergent	Fabricant:	Luster Pro	fessional	
Code du produit: 7-82	Address:	1100 Cent	ral Industrial Drive, S	t. Louis, MO 63110
Utilisation recommandée: Liquide faiblement moussant pour lavage de verres	T: 209-587-	8370	Numéro d'urge	nce: CHEMTREC 1-800-423-9400
de bar				
RUBRIQUE 2: Ide	entification d	les dang	gers	
Classification de la substance ou du mélange				
			Conseils de prud	` '
	1		Non appli	icable
Mention d'avertissement (GHS): Attention	4			
Pictogrammes de danger (GHS)	4			
Non applicable				
Mentions de danger (GHS)	1			
Non applicable	1			
·				
RUBRIQUE 3: Composition	/informatio	n sur le	s ingrédients	
Nom	CA	S #		%
Aucun d'après les critères de l'OS	HA Hazcom 2012	et du RPD	SIMDUT 2015	
`	4: Premiers			
Premiers soins après contact avec la peau: En cas de contact, rincer immédiatemer vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et				ments/souliers contaminés. Laver les
En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant a l'irritation persiste, consulter un médecin.	au moins 15 minu	tes. Le cas	échéant, retirer les le	entilles de contact si l'opération est aisée. Si
Premiers soins après ingestion:Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomi quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiateme	nt un CENTRE AN	ITIPOISON	ou un médecin	
Premiers soins après inhalation:S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à Consulter un médecin en cas de malaise.	l'extérieur et la m	aintenir au	ı repos dans une posi	tion où elle peut confortablement respirer.
RUBRIQUE 5: Mesure	à prendre e	n cas d'	incendie	
5.1. Moyens d'extinction	5.2 Dan	gers part	iculiers résultant (	de la substance ou du mélange
Moyens d'extinction appropriés: Traiter pour les matériaux environnants. Agents d'extinction non appropriés: Aucun connu.	Les produits de	combustio	n peuvent inclure, sa	ns s'y limiter : oxydes de carbone.
5.3. Cons	ils aux pompi	ers		
Protection en cas d'incendie: Rester en amont du vent par rapport à l'incend			eu complet incluant	un équipement de respiration (SCBA).

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence 6.2. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Mesures générales: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Pour la rétention:Contenir et/ou absorber le déversement avec une Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié. 6.3. Référence à d'autres sections Procédés de nettoyage: Déblayer la substance avec une pelle et la Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone. section 13 pour plus de conseils sur l'élimination. **RUBRIQUE 7: Manutention et stockage** 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce Mesures d'hygiène: Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Conditions de stockage: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponible. RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/ protection individuelle 8.1. Paramètres de contrôle 8.2. Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés:Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises. Protection des mains:Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Pour la manipulation de grandes Pas d'informations complémentaires disponibles. quantités, porter des gants. Protection oculaire: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit. ajustées) ainsi gu'une protection faciale (écran facial). Protection de la peau et du corps: Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation Protection des voies respiratoires: Aucun nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la Autres informations: Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques** Point de Point Pression de la fusion d'ébullition Point d'éclair vapeur Apparence Seuil olfactif Inflammabilité Limites d'explosivité Odeur Caractéristiq Aucune Aucune Aucune Liquide Bleu >212°F Non ue. Aucune donnée donnée donnée Aucune donnée donnée 8.5 disponible (100°C) disponible inflammable disponible disponible disponible Température d'auto-Vitesse d'évaporation Densité relative Solubilité Viscosité relative inflammation Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible 1.01 Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Réactivité: Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Stabilité chimique: Stable dans les conditions normales d'entreposage. Possibilité de réactions dangereuses: Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Conditions à éviter: Chaleur. Matériaux incompatibles. Matières incompatibles: Aucun connu. . Produits de décomposition dangereux: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

		RUBRIQUE 11:	Données toxicolo	ogiques		
Bar Glass Detergent						
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg					
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg					
CL50 inhalation rat	> 20 mg/l/4h					
Corrosion cutanée/ir	itation cutanée : Provoqu	une irritation cutanée.	!			
		rovoque des lésions oculaire	es graves.			
		ote tenu des données dispor		lassification ne sont	pas remplis	
·		npte tenu des données disp			·	
	<del>-</del>	disponibles, les critères de d				
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	es données disponibles, les		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	lis	
					res de classification ne sont	pas remplis
			•	-	ères de classification ne sor	
		nées disponibles, les critère	•			it pao rompilo
	-	user l'irritation des voies res		Torre pao rompilo		
	•			mes peuvent inclure	un inconfort ou des douleur	s, des
clignements excessi					e la conjonctive. Peut provo	
brûlures						
Symptômos/lósions	anrès contact avec la noc	ur. Provoguo uno irritation o	utanáo Los symptômo	e nouvent inclure de	es rougeurs, des œdèmes, u	ıno dólinidatio
	et une gerçure de la pea		utanee. Les symptome	s peuvent inclure de	s rougeurs, des œdernes, d	irie delipidatioi
	ana) a in annation. David Stan	nasifai avali. Davitasvas				
	après ingestion:Peut être	nocif si avalé. Peut causer	un malaise gastro-inte	stinal, de la nausée d	ou des vomissements.	
	après ingestion:Peut être	nocif si avalé. Peut causer	un malaise gastro-inte	stinal, de la nausée d	ou des vomissements.	
Symptômes/lésions	· · ·	<b></b>				- Atro Aliminás
Symptômes/lésions	it entraîner des effets néfas	<b></b>	Recommandations p	our l'élimination des d	ou des vomissements. Jéchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc	
Symptômes/lésions	it entraîner des effets néfas	<b></b>	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco	our l'élimination des d outes les réglementatic	léchets: Ces matériaux doivent	iales et
Symptômes/lésions	it entraîner des effets néfas	<del></del>	Recommandations p	our l'élimination des d outes les réglementatic	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc	iales et
Symptômes/lésions	it entraîner des effets néfas	<del></del>	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.	oour l'élimination des d outes les réglementatic mmandé d'éviter ou ré	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc	iales et
Symptômes/lésions	it entraîner des effets néfas ique.	tes à long terme pour	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets. mations relatives	oour l'élimination des d outes les réglementatic mmandé d'éviter ou ré	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc	iales et
Symptômes/lésions Écologie - général : Per l'environnement aquat	ut entraîner des effets néfas ique. DOT D	tes à long terme pour RUBRIQUE 14: Infor	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets. mations relatives	pour l'élimination des d outes les réglementatic mmandé d'éviter ou ré au transport	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p	iales et
Symptômes/lésions Écologie - général : Per l'environnement aquat	ut entraîner des effets néfas ique. DOT D	tes à long terme pour  RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le tra	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ensport	pour l'élimination des d outes les réglementatic mmandé d'éviter ou ré au transport	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p	iales et
Symptômes/lésions	ut entraîner des effets néfas ique. DOT D N	tes à long terme pour  RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le transpo	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ensport ort ensport	oour l'élimination des d outes les réglementation mmandé d'éviter ou ré au transport Classe	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage	iales et
Symptômes/lésions	ut entraîner des effets néfas ique. DOT D N IATA D	RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le tra lon réglementé pour le transpo vésignation officielle pour le tra	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ansport ort ansport	our l'élimination des d butes les réglementation mmandé d'éviter ou ré au transport Classe	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et
Symptômes/lésions	ut entraîner des effets néfas ique.  DOT D  N  IATA D  IMDG I	RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le transpo désignation officielle pour le transpo désignation officielle pour le transpo lon réglementé pour le transpo Désignation officielle pour le transpo	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ansport ort ansport ort ansport	oour l'élimination des d outes les réglementation mmandé d'éviter ou ré au transport Classe	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage	iales et
Symptômes/lésions	ut entraîner des effets néfas ique.  DOT D  N  IATA D  IMDG I	tes à long terme pour  RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le transportésignation réglementé pour le transportésignation réglementé pour le transportésignation réglementé pour le transportésignation de la contract de la c	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ansport ort ansport ort ansport ort	oour l'élimination des doutes les réglementation mandé d'éviter ou ré  au transport  Classe  Classe  Classe	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et
Symptômes/lésions	ut entraîner des effets néfas ique.  DOT D  N  IATA D  IMDG I	RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le transportésignation de la contraction de la contracti	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ansport ort ansport ort ansport ort ansport ort mations sur la rég	our l'élimination des doutes les réglementation mmandé d'éviter ou ré  au transport  Classe  Classe  Classe	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de
Symptômes/lésions de l'Environ	DOT D  IATA E  IMDG I  N  e ce produit sont enregistré nement des Etats-Unis (TSC	RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le transponésignation officielle pour le transponésie de la control de	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ansport ort ansport ort mations sur la rég	pour l'élimination des de putes les réglementation mmandé d'éviter ou réservant les classes Classe C	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de
Symptômes/lésions de l'Environ	DOT D  IATA E  IMDG I  N  e ce produit sont enregistré nement des Etats-Unis (TSC	RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le transponésignation officielle pour le transponésie de la control de	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ansport ort ansport ort mations sur la rég	pour l'élimination des de putes les réglementation mmandé d'éviter ou réservant les classes Classe C	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de
Symptômes/lésions de l'Environ	DOT D  IATA E  IMDG I  N  e ce produit sont enregistré nement des Etats-Unis (TSC	RUBRIQUE 14: Infornésignation officielle pour le transponésignation officielle pour le transponésie de la contraction de l	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ensport ort ensport ort ensport ort mations sur la rég et dans l'inventaire de la landiens de la LIS (Liste In	pour l'élimination des doutes les réglementation mmandé d'éviter ou ré  au transport  Classe  Classe  Classe  Classe  classe  classe  térieure des Substance	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de
Symptômes/lésions  Écologie - général : Per l'environnement aquat  UN  UN  UN  Tous les composants d  Protection de l'Environ Tous les composants d	DOT D  IATA D  IMDG I  M  e ce produit sont enregistré nement des Etats-Unis (TSC) e ce produit sont inscrits au	RUBRIQUE 14: Infornésignation officielle pour le transponésignation officielle pour le transponésie de la contraction de l	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ansport ort ansport ort mations sur la rég	pour l'élimination des doutes les réglementation mmandé d'éviter ou ré  au transport  Classe  Classe  Classe  Classe  classe  classe  térieure des Substance	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p Groupe d'emballage Groupe d'emballage Groupe d'emballage	iales et roduction de
Symptômes/lésions  Écologie - général : Per l'environnement aquat  UN  UN  UN  Tous les composants d  Protection de l'Environ Tous les composants d	DOT D  IATA D  IMDG I  M  e ce produit sont enregistré nement des Etats-Unis (TSC) e ce produit sont inscrits au	RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le tra lon réglementé pour le transpo designation officielle pour le tra lon réglementé pour le transpo designation officielle pour le transpo designation officielle pour le transpo RUBRIQUE 15: Infor es ou exempts d'enregistrement (A) x ou exclus des inventaires car	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ensport ort ensport ort ensport ort mations sur la rég et dans l'inventaire de la landiens de la LIS (Liste In	cour l'élimination des de putes les réglementation mmandé d'éviter ou réservant de la course del	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provincé duire autant que possible la p  Groupe d'emballage  Groupe d'emballage  Groupe d'emballage  on des Susbstances Toxiques pes) et la LES (Liste Extérieure de	iales et roduction de
Écologie - général : Per l'environnement aquat UN UN UN UN Tous les composants d'Protection de l'Environ Tous les composants d'Date de révision: 03/2!	DOT D  IATA D  IMDG I  N  e ce produit sont enregistré nement des Etats-Unis (TSC e ce produit sont inscrits au	RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le transponésignation officielle pour le transponésie ou exempts d'enregistrements au cou exclus des inventaires car  RUBRIQUE 16:  RUBRIQUE 16:  Prepared b	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ansport ort ansport ort mations sur la rég at dans l'inventaire de la	pour l'élimination des de putes les réglementation mmandé d'éviter ou réservant les seus les réglementation Classe	léchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provinc éduire autant que possible la p  Groupe d'emballage  Groupe d'emballage  Groupe d'emballage  on des Susbstances Toxiques p es) et la LES (Liste Extérieure de	par l'Agence de les Substances).
Écologie - général : Per l'environnement aquat  UN  UN  UN  Tous les composants d  Protection de l'Environ Tous les composants d  Date de révision: 03/2!	DOT D  IATA D  IMDG I  M  Le ce produit sont enregistré nement des Etats-Unis (TSC) e ce produit sont inscrits au  S/2019	RUBRIQUE 14: Infor ésignation officielle pour le transponésignation réglementé pour le transponésignation officielle pour le transponésignation réglementé pour le transponésignation ré	Recommandations p dans le respect de to fédérales. Il est reco déchets.  mations relatives ensport ort ensport ort ansport ort mations sur la rég et dans l'inventaire de la l' madiens de la LIS (Liste In est Autres renseigne est techniques et les recor	cour l'élimination des doutes les réglementation mmandé d'éviter ou réservant les servants les réglementation les classe les classes les classe	déchets: Ces matériaux doivent ons locales, régionales, provincé duire autant que possible la p  Groupe d'emballage  Groupe d'emballage  Groupe d'emballage  on des Susbstances Toxiques pes) et la LES (Liste Extérieure de	par l'Agence de es Substances).